SISTERON-JOURNAL

POLITIQUE — COMMERCIAL — LITTÉRAIRE-SPORTIF — ET D'ANNONCES JUDICIAIRES

Administration - Rédaction : Tél. 1.48
25, Rue Droite, SISTERON (B.-A.)
Directeur : Marcel LIEUTIER
Abonnement : 1 an : 4 N.F. 50
C. C. P. PASCAL-LIEUTIER
156-36 Marseille

Paraît le Samedi — Le Numéro : 0 N. F. 10
65me Année — No 737
SAMEDI 27 FEVRIER 1960

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 0 N.F. 80 la ligne
Autres Annonces : on traite à forfait
Pour la Publicité extra-régionale s'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise, PARIS (2e)

CHEZ
BARTEX
GRANDE QUINZAINE DE BLANC
Maison de Confiance
— ENTREE LIBRE —

La Mantenènço de Prouvènço

pour la mise en valeur et le respect du Folklore Provençal

« La Mantenènço de Prouvènço » considérant que plus de trois-quarts de propagande mistralienne en faveur de l'étude et du maintien des traditions populaires aboutissent actuellement à un grand développement en nombre et en importance des groupes dits « Folkloriques ».

Que dans les cérémonies officielles, dans les fêtes sportives scolaires, il est de plus en plus fait appel au concours de ces sociétés qui reçoivent ainsi des encouragements précieux et une sorte de consécration publique.

Décide d'adresser aux sociétés félibréennes, traditionalistes, folkloriques de Provence les recommandations suivantes, concernant les chants, les danses, les costumes qui ont droit au respect et même à la vénération pour tout ce qu'ils représentent au point de vue national.

CHANTS. — Pour que ces chants conservent toute leur valeur morale éducatrice, il faut les interpréter dans leur texte original, c'est-à-dire en provençal.

Le folklore français est très riche ; il renferme tous les divers types de chant, mais rien n'est plus difficile que de situer le lieu d'origine d'une mélodie populaire.

La mélodie de quelques uns de nos chants peut se retrouver dans différentes provinces et même à l'étranger. De chez nous elle s'est envolée et a trouvé « accueil » ailleurs, au contraire venue d'ailleurs elle s'est acclimatée et s'est implantée chez nous, en y prenant couleur locale. Nous pouvons donc la considérer comme provençale.

La musique doit conserver son rythme et son mouvement. Les paroles originales seules sont admises.

— Si la traduction qui suit le texte est même nécessaire — quant à l'explication de ce texte, elle ne doit pas être chantée — que cette traduction suive le mot à mot ou le sens de la phrase, elle doit être exacte.

Il est inadmissible qu'on trouve des traductions - adaptations comme celle-ci :

« Ai rescountra ma Mio - Dilun - que s'en anavo vendre - De fum, lun, fum, foù ».

« Qui s'en allait pour vendre - Du riz - Di, riz, tout ». Canteloube.

« Qui s'en allait pour vendre du gui - Di, gui, li ». J. Gabriel Marie.

Le texte provençal doit être écrit avec la graphie rhodanienne.

Soyons prudents quant à l'harmonisation des mélodies populaires, qui doit respecter le rythme du chant, sans alourdir la mélodie afin de laisser à la phrase toute sa clarté et son caractère primitif.

Ne commettons pas également la faute de placer sur nos airs particuliers des traductions ou adaptations de chansons provençales.

Comme la « Marseillaise », hymne patriotique, la « Coupo Santo », hymne provençal, chant félibréen, doit être chantée à l'unisson. Pas d'accompagnement aux ritournelles inutiles, aux vaines fioritures.

DANSES. — Elles doivent être choisies uniquement sur le terroir.

Il est naturel de répandre hors d'un village ou d'un étroit canton, une danse qui s'y sera en quelque sorte réfugiée, ayant antérieurement fleuri sur une aire plus vaste.

Ces exhumations sont même une des conditions de la renaissance des arts populaires provençaux.

On en notera avec soin les transformations et variantes locales ce qui assurera un caractère personnel original à chaque groupe.

Mais on se gardera de modifier, d'amputer et surtout d'enrichir et de compliquer par la recherche l'écriture de ces danses.

Restons dans la tradition.

On ne saurait assez conseiller aux personnes désireuses d'apprendre et de propager, par la suite ces danses de se renseigner auprès de groupes folkloriques, qui par leurs recherches ou leur continuité dans la tradition ne donnent que des danses aux pas et figures authentiques.

Ceci pour éviter les grossières erreurs qui figurent dans des recueils de soi-disant danses folkloriques.

Ne recherchons pas ce qui fait de l'effet, mais appliquons-nous à être le plus près possible de la vérité.

La mesure et le bon goût sont des qualités provençales.

Signalons que la musique de la « Farandole de Tarascon » a son départ sur le 2e temps de la mesure et non sur le premier.

COSTUMES. — Les costumes doivent être maintenus ou recomposés avec le plus grand souci d'exactitude, sans archaïsme exagéré, mais sans innovation hasardeuse.

On évitera les combinaisons d'éléments disparates étrangers les uns aux autres, opposés de style, de dimentions, de qualité et tout ce qui peut donner une impression de négligence, d'à peu près. On les ajustera avec soin. On les portera avec naturel, avec même un rien de coquetterie discrète, mais aussi avec sérieux et respect pour éviter de donner la moindre impression de déguisement carnavalesque.

Il s'agit de revêtir fièrement un costume racé.

Comme pour les chants et les danses, le costume porte l'empreinte locale.

La Provence a quelques grands types de costumes différents selon la région.

Costume d'Arlésienne : Région d'Arles dans une aire assez limitée historiquement mais qui, en fait, s'étend fort loin d'Arles et mord sur le Languedoc Rhodanien.

Costume de Comtadine : Région du Comtat Venaissin et du Tricastin.

Costume Niçois : Comté de Nice.

Les costumes de la Haute-Provence du Var et de la région Marseillaise, Aix et Grasse, différents des trois premiers ne se distinguent entr'eux que par des particularités moins voyantes mais que tous les régionalistes connaissent bien.

Seules certaines danses comme « Li Boufet » et « Li Fielouso » utilisent un costume spécial, étant des danses de Carnaval.

Ne recherchons pas ce qui fait de l'effet, mais appliquons-nous à être le plus près possible de la vérité.

La mesure et le bon goût sont des qualités provençales.

Une inspiration très pure, un programme très strict doivent avoir pour seules animatrices, avec une foi vive la pensée et la langue provençales.

L'héritage qui nous a été transmis doit être gardé intact et retransmis, par nous-mêmes avec toute la foi qui exaltait nos aïeux.

Maintenir les traditions, c'est maintenir la race, c'est garder intact l'amour de son Pays.

OUVERT TOUS LES JOURS

A LA CHAMBRE DE COMMERCE

Les chutes de Curbans, Sisteron et Aubignosc

La Chambre de Commerce a étudié longuement les dossiers d'enquête déposés par l'Electricité de France tendant à **la construction et l'aménagement des chutes de Curbans, Sisteron et Aubignosc, lors de sa dernière session de l'année 1959.**

M. le président devait tout d'abord déposer sur le bureau les dossiers d'enquête précités, ainsi que la lettre de M. le Préfet en date du 17 Novembre 1959, notifiant les arrêtés numéro 59-1235-1237.

Il appartenait donc à l'Assemblée consulaire — conformément à l'art. 4 desdits arrêtés — de donner un avis dans le délai d'un mois.

CHUTE DE CURBANS

L'aménagement comprendra :

1) Les ouvrages de dérivation, rive gauche de la Durance : prise d'eau, canal d'amenée souterrain ou à ciel ouvert, cheminée d'équilibre, conduites forcées en puits ;

2) L'usine ;

3) Les ouvrages de fuite.

Les puissances brutes et disponibles seront les suivantes :

Maximum: 180.200 kw, 132.000 kw.
Normale : 63.150 kw, 47.000 kw.

La puissance installée de l'usine sera de 156.000 kw.

Ouvrages Principaux :

La prise se fera dans le bassin de compensation d'Espinasse, en Durance (rive gauche) et le débit capté limité à 220 m3 (sec.).

Une dérivation de 14.420 m., elle comportera :

— Un canal réservoir de 5.500 mètres de longueur.

— Une galerie de 8.920 mètres de longueur coupant une boucle de la Durance.

Usine :

L'usine sera souterraine et située dans une zone commune aux départements des Hautes et Basses-Alpes (communes de Tallard et de Urtis).

Etude Financière du projet :

Les travaux et installations de l'aménagement de Curbans à 19.424 milliards de francs, les frais généraux et intérêts à 3.584 milliards, soit un total de 23 milliards de francs et la production moyenne de l'usine 410 mkwh.

Dépenses d'exploitation : 2.530 M.

CHUTE DE SISTERON

L'aménagement comprendra :

1) Une prise d'eau à l'extrémité aval de la restitution de l'usine de Curbans, un canal principal, des conduites et une usine souterraine située à l'amont de Sisteron.

2) La dérivation du Buëch dans le canal principal au moyen d'un barrage, d'une prise d'eau, d'un canal et d'une galerie.

Les puissances brutes et disponibles seraient les suivantes :

Maximum: 207.500 kw, 163.300 kw
Normale : 75.000 kw, 59.200 kw.

La puissance installée de l'usine de Sisteron sera d'environ 180.000 kw.

Ouvrages Principaux :

La prise d'eau située au droit de la prise de la chute de Ventavon sera constituée par un ouvrage ayant son origine à l'extrémité du canal de fuite de la chute de Curbans.

L'ouvrage d'amenée — d'une longueur totale de 32,9 kms transitera sur 23 kms 8 le débit de la Durance puis, sur 9 kms, les débits de la Durance et du Buëch.

Le barrage sera situé en amont du ruisseau de Croix. Il aura une longueur de 190 m en crête, une hauteur de 11 mètres — avec une retenue d'environ 50 ha noyant seulement 8 ha de terres de cultures et 4 ha 5 de broussailles.

Usine :

Type souterrain, elle sera située dans le flanc du plateau dominant Sisteron.

Plusieurs canaux d'irrigation : en alimentant une usine de pates à papier l'autre un moulin, doivent être réalimentés par le canal dérivé du Buëch.

Etude Financière du projet :

Les travaux et installations de l'aménagement de Sisteron sont évalués à 22.625 millions.

Les frais généraux et intérêts intercalaires 3.475 millions.

Soit un total de 26.100 millions (valeur 1er semestre 1957).

Les charges annuelles d'exploitation y compris les charges financières sont évaluées à 2.834 millions, et enfin la productivité résultant de la mise en exploitation de ladite chute est évaluée à 385 millions de kwh.

CHUTE D'AUBIGNOSC

L'aménagement comprendra :

1) Un barrage de retenue, situé à l'amont du confluent du Jabron et une prise d'eau sur la rive droite.

2) Un canal à ciel ouvert, une chambre d'eau, des conduites forcées.

3) Une usine aérienne et un ouvrage de fuite.

La puissance maximum brute sera de 69.900 kw correspondant à une puissance disponible de 55.000 kw.

Ouvrages principaux :

Le barrage sera situé à environ 600 mètres à l'amont du confluent du Jabron.

La retenue aura une capacité utile de 1.040.000 m3 entre les côtes 458,5 et 459,5 ; elle sera située sur les communes d'Entrepierres et de Sisteron, elle constituera un plan d'eau de 120 ha environ dont 26 ha de terres de cultures.

Usine :

Du type aérien, elle sera située entre la voie ferrée et la Durance (près du ravin de Maurien).

Etude Financière du projet :

Les travaux et installations d'Aubignosc sont évalués à 9.8 milliards de francs (valeur 1er semestre 1957).

Les charges annuelles d'exploitation y compris les charges financières sont évaluées à 1.150 millions de francs.

Enfin la production moyenne annuelle de l'usine est évaluée à 215 millions de kw.

L'EXPOSE DE M. JEAN MARTIN RAPPORTEUR

Les dossiers qui nous sont présentés ce jour font suite aux divers projets qui ont été soumis depuis 1952 à nos délibérations.

Il y a eu un grand problème général de base : celui du barrage de Serre-Ponçon et l'aménagement du bassin tout entier de la Durance.

Le barrage en terre de Serre-Ponçon est terminé à l'heure présente puisque la mise en eau — non officielle — est chose faite au 1er Décembre 1959.

Au cours de délibérations précédentes, la Chambre de Commerce de ce département avait été très favorable à l'exécution des travaux « portant sur l'aménagement du bassin tout entier de la Durance » eu égard à des travaux d'une importance vitale pour l'économie de tout le Sud-Est et, partant, pour l'économie bas-alpine.

En effet, les travaux qui s'échelonnent depuis 1954 et jusqu'à fin 1964, portent sur 96 milliards de travaux (valeur 1957) ; ils sont profitables au plus haut point au commerce local : ils assurent également un « plein emploi de la main-d'œuvre » ; ils permettent en outre l'implantation de cités aux portes de créations de barrages ou d'usines.

L'équipement définitif par Electricité de France va permettre dans un proche avenir de mettre en circuit de Serre-Ponçon à Beaumont de Pertuis, une production nouvelle de 1.010 millions de kwh d'électricité hydraulique.

De ce fait, il est bon de mentionner que le département des Basses-Alpes devra être compris parmi les circonscriptions **productrices** et **excédentrices** de courant.

Cette position est à même de permettre aux Pouvoirs Publics, en l'occurence au Conseil Général des Basses-Alpes, de demander à Electricité de France une révision du cahier des charges actuellement en pratique.

Faisant suite aux divers dossiers présentés en la matière par Electricité de France, je vous propose d'émettre un avis unanime pour donner **un avis très favorable** aux dossiers qui nous sont présentés, respectivement :

— Chute de Curbans,

— Chute de Sisteron,

— Chute d'Aubignosc, mais de formuler les réserves ci-après que nous signalons particulièrement à l'attention de la commission d'enquête.

Ces réserves d'ordre général (maintes fois émises) sont :

— La tarification actuelle de l'énergie électrique ne donne pas satisfaction à l'ensemble des usagers bas-alpins.

— La raison essentielle provient de ce que les tarifs du département sont supérieurs à ceux des départements voisins et limirtophes.

— Le département des Basses-Alpes doit être classé dans la catégorie des départements producteurs d'énergie électrique et, de ce fait, profiter d'un tarif spécial.

Le département des Basses-Alpes « sous-développé et défavorisé » dans de nombreux domaines doit être classé dans une zone tarifaire favorisant la décentralisation industrielle et un renouveau de l'expansion économique.

De plus, eu égard aux dossiers présentés, la Chambre de Commerce se faisant l'interprète de ses ressortissants émet l'avis unanime que du fait du nouveau caractère de la circonscription bas-alpine « **productrice et excédentrice de courant** » les Pouvoirs Publics entament des pourparlers en vue de la révision du cahier des charges et notamment de l'article 22.

Que le concessionnaire (Electricité de France) soit tenu :

1) D'accorder au département des Basses-Alpes un quantum de subventions « S » à fixer, compte-tenu du chiffre retenu pour le barrage de Serre-Ponçon au profit des **industriels** et **commerçants bas-alpins** (prioritaires), ou d'autres régions, désireux de **moderniser** les entreprises existantes ou de créer, dans le cadre départemental, des entrepises nouvelles.

Cette formule permettra au Conseil Général d'accorder à nouveau, sous forme de prêts individuels, des avances remboursables compte tenu des demandes portant sur la modernisa-

Monique

recevra
son aimable
clientèle
à
Fémina-Coiffure
Salon Bernard
23, Rue Droite
Tél. 2.44

© VILLE DE SISTERON

tion, le développement ou l'implantation d'affaires commerciales, industrielles ou artisanales dans la circonscription.

2) De rétablir toutes les voies de communication en service, avant la réalisation des barrages ou chutes en tenant compte de l'augmentation de la circulation routière à prévoir.

3) De rétablir tous les canaux et rigoles à usage agricole ou industriel existants, que tous les projets du Génie Rural portant sur l'augmentation des surfaces pouvant être irriguées, et l'endiguement des rivières soient pris en considération (endiguement de la Durance et de ses affluents, notamment la Basse-Bléone déjà demandé lors de l'enquête sur le barrage de l'Escale, l'Asse qui commet chaque années des dégâts importants aux terres de cultures, etc...).

4) D'aménager les diverses retenues prévues dans les cahiers des charges (notamment Sisteron) de façon à ce que le niveau d'eau soit à peu près constant afin d'éviter aux riverains (population sédentaire ou touristes) les fâcheux inconvénients constatés par ailleurs.

5) De faire pression sur les entreprises pilotes qui seront chargées d'exécuter l'ensemble des travaux d'aménagement desdites chutes (Curbans, Sisteron, Aubignosc) et travaux annexes (routes, ponts, cités ouvrières, etc...) pour qu'elles réservent, autant que faire se peut, les travaux aux entreprises bas-alpines, à titre de sous-traitant.

LA XIme REGION D'ACCORD

Le Comité Directeur de la XIme Région Economique a fait siennes les réserves exprimées par notre Assemblée consulaire.

« Si la XIme Région ne peut qu'éprouver de la satisfaction à voir construire de nouveaux barrages dans votre région, elle fait par contre également siennes vos réserves en ce qui concerne la tarification du courant électrique.

« Elle a d'ailleurs, à maintes reprises, affirmé sa position en faveur de l'application d'un tarif préférentiel aux régions sous-développées et productrices d'énergie électrique ».

* * *

LE 11 MARS LE CONSEIL GENERAL DONNERA SON AVIS SUR LES DEMANDES DE CONCESSION DES CHUTES DE CURBANS, SISTERON, AUBIGNOSC

Une réunion a eu lieu le Lundi 22 Février à la Préfecture, groupant, sous la présidence de M. le Préfet, M. le Président du Conseil Général, MM. Fauque et Guy Reymond, rapporteurs désignés par le Conseil Général, ainsi que les chefs de services intéressés, en vue d'examiner les arguments susceptibles d'intervenir dans les négociations à mener avec E.D.F. lors de l'examen des demandes de concession par le Conseil Général.

Cette conférence était préparatoire à un entretien qui doit avoir lieu le 24 Février à Paris, entre les représentants du service national et ceux du Conseil Général.

L'avis de l'assemblée départementale doit, en principe, être formulé lors de la session extraordinaire prévue pour le 11 Mars prochain.

SPORTS

FOOT-BALL

Le championnat première division de Provence ne sourit guère à la jeune équipe du Sisteron-Vélo. En déplacement dimanche dernier à Luynes, l'équipe sisteronnaise a été battue par 3 buts à 1 malgré une bonne résistance.

Les Sisteronnais ont, durant toute la partie, joué avec volonté, face à une équipe athlétique.

* * *

BASKET-BALL

C'est par 59 à 54 que l'équipe locale de basket a perdu le match de Dimanche dernier contre l'équipe de Digne. L'équipe Sisteronnaise a fait mieux que de se défendre. Petit à petit, le bon entrainement qu'elle pratique, le retour de quelques militaires lui donne de l'assurance. Certainement avant la fin de saison, cette équipe aura retrouvé sa place et pourra se mesurer avec les meilleures équipes régionales.

* * *

BOULE SISTERONNAISE

La Boule Sisteronnaise tiendra, demain Dimanche 28 Février, son assemblée générale à 9 h. 30, dans une salle de la Mairie.

Des décisions d'une grande importance devant être prises à l'occasion de cette réunion, les sociétaires sont invités à y assister en grand nombre.

* * *

Le Manosquin Gérard NERET disputera le 1er Mars, à Aix-les-Bains le Championnat de France de Cross

Le jeune bas-alpin Gérard Néret, (inscrit à l'A. S. Aixoise) est un des futurs espoirs du cross. Il a triomphé lors des cahmpionnats de Provence de cross-country, et tout dernièrement, à Aix-en-Provence, dans le championnat régional de cross U.F.O.L.E.P. Gérard Néret court dans la catégorie cadets.

Il disputera donc le Mardi 1er Mars à Aix-les-Bains, le Championnat de France de Cross. Il est à noter que Néret a couru 21 courses et qu'il est sorti vainqueur 21 fois.

Gérard Néret est souvent à Sisteron, chez son frère, marié à une faubourienne.

LE BON CAFE
s'achète chez
R. BOUCHET
Rue Saunerie — SISTERON
Les Cafés BOUCHET sont les plus appréciés
Parfum — Arôme — Qualité

ASSOCIATION REPUBLICAINE DES ANCIENS COMBATTANTS

La permanence mensuelle de la section se tiendra aujourd'hui Samedi 27 Février, de 14 heures à 16 heures, de la Mairie de Sisteron.

Tous renseignements les concernant seront mis à la disposition des Anciens Combattants et Victimes de la guerre, notamment la rédaction concernant la déclaration des revenus.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

La Bibliothèque Municipale que les services municipaux sont en train de déménager, est fermée.

Transférée Place de l'Horloge (ancien Café Rolland) elle permettra aux nombreux lecteurs Sisteronnais de ne pas souffrir des travaux de démolition et de reconstruction de l'Hôtel-de-Ville et de continuer ainsi à passer des heures agréables. Sauf avis contraire, elle rouvrira donc ses portes le Jeudi 3 Mars à sa nouvelle adresse.

Nous rappelons que les heures d'ouverture sont de 10 à 12 heures et de 14 à 16 heures.

ALCAZAR - DANCING

C'est le 1er Mars, Mardi-Gras, après le repas traditionnel du cabanon, qu'a lieu dans la belle salle de l'Alcazar à 21 heures, la Soirée Dansante.

Des jeux et des distractions sont prévus pour la joie de tous.

L'ensemble André Bermont animera cette soirée.

VARIETES - CINEMA

Samedi, en soirée

Dimanche, en matinée et soirée
Gary Grant, Frank Sinatra, Sophia Loren dans un beau film en vista vision en couleurs

ORGUEIL ET PASSION

La semaine prochaine

FAIBLES FEMMES

MARDI - GRAS

Toute cette belle époque sera revenue avec le Mardi-Gras 1er Mars.

Après les visites au cabanon, les joyeux groupes rentreront en ville, avec le « caramentran » qui sera brulé sur le Pré de Foire à la tombée du jour. Les cris de joie, les ovations et les pétards seront de rigueur pour cette cérémonie, sans oublier « les baudets de figues ».

Sisteron sera en liesse. Souhaitons à tous une bonne journée.

M. R. DIET
Député des Basses-Alpes
en voyage d'information en Algérie

Comme nous l'avons précédemment annoncé, M. le député Roger Diet effectue présentement un voyage d'étude en Algérie, comme membre de la commission de la Défense Nationale et des Forces Armées, en même temps qu'une période militaire volontaire en qualité d'officier de réserve.

Parti d'Orly Mercredi dernier à 10 heures à bord d'un avion militaire « Skymaster » il atterrissait le même jour à l'aérodrome d'Oran, à 15 h. 35, après avoir survolé la baie d'Arzen.

TOURISTES DES ALPES

Par suite de l'absence du chef, les membres de la Fanfare sont informés que la répétition qui devait avoir lieu Jeudi 24 Février est annulée et est reportée au Jeudi 3 Mars à 20 h. 30.

COMITE DES FETES

La réunion de Lundi soir, sous la présidence de M. Dupéry, a été réservée aux journées du Mardi-Gras et de la Mi-Carême.

La journée du Mardi-Gras sera consacrée au cabanon. Les membres du Comité des Fêtes seront réunis au quartier de la Chaumiane, vers 13 h., autour d'une excellente table copieusement garnie de saucisses rôties, de pieds-paquets et du bon vin de ce quartier ensoleillé.

Quant à la journée de la Mi-Carême dans la salle de l'Alcazar, une matinée enfantine, costumée et travestie, avec jeux, danses et goûter, sera la bienvenue. Le soir, à 21 heures, avec 50.000 francs de prix, aura lieu un Grand Bal masqué et travesti pour les grands. Un excellent orchestre animera cette soirée.

Avant de terminer cette réunion, le président Dupéry mit au courant les membres de la suite des pourparlers pour le grand Gala de Variétés avec des artistes de premier plan. Cette organisation est d'une très grande importance et il est nécessaire de ne rien négliger.

Autos-Occasions
Tourisme Utilitaire
Véhicules Industriels
Vente, Achat, Echange, Crédit
R. ROUGNY
SISTERON Télé 158

UNE RESOLUTION DES TRAVAILLEURS DU BATIMENT

Voici la résolution adoptée par l'assemblée des travailleurs du bâtiment de Sisteron concernant la Sécurité Sociale :

Les ouvriers du bâtiment et travaux publics de Sisteron ayant pris connaissance du projet gouvernemental de fixer à 700 anciens francs le taux de remboursement de la consultation et 800 anciens francs pour la visite médicale, constatent encore une fois le décalage réel qui existe entre ces chiffres remboursés à 80 % aux assurés sociaux et le prix réclamé par les docteurs (on sait que les médecins ont porté à 900 frs la consultation et 1.000 frs la visite, celle de nuit passant à 2.000 frs).

De plus, le projet gouvernemental menace de modifier en mal l'institution démocratique qu'est la Sécurité Sociale, en diminuant encore le rôle des administrateurs élus des salariés.

Face à cette nouvelle attaque, les ouvriers du bâtiment et travaux publics s'engagent à rester vigilants et à lutter avec tous les salariés de Sisteron pour défendre la Sécurité Sociale et obtenir le remboursement effectif des frais médicaux.

Transports SISTERON-MARSEILLE
Anciennes Messageries Pellegrin
COTTO, successeur
Dépôt : Henri BERNARD
Rue de la Mission — SISTERON
Départ pour Marseille Mardi et Jeudi
Livraison à domicile.

SYNDICAT D'INITIATIVES

Les propriétaires de Sisteron et de la région qui auraient des chambres meublées ou non, des appartements meublés ou non, des maisons ou des campagnes à vendre ou à louer, pour la saison d'été, seraient aimables de se faire connaître au Pavillon du Syndicat d'Initiative, rue de Provence.

En aucun cas le Syndicat d'Initiatives ne veut se substituer aux notaires ni aux agents immobiliers, mais vu les nombreuses demandes que le S. I. reçoit, il serait utile de mettre en rapport acheteurs et vendeurs.

* * *

Le Syndicat d'Initiatives remercie bien amicalement les généreux anonymes qui viennent de faire don de leur bon de souscription.

DEPOT
TEINTURERIE DEGRAISSAGE
Mme MARGAILLAN
12, Rue de Provence — SISTERON
1er étage — Téléphone 194

HOMONYMIE

Monsieur Henry COLOMB, Directeur de la Mercerie Rebattu-Colomb à Sisteron, précise qu'il n'a rien de commun avec Monsieur Henri COLOMB récemment condamné pour défaut d'assurance par le Tribunal de Digne.

AUX MEUBLES SISTERONNAIS
M. DOUSSOULIN
vous offre les plus beaux Meubles de la région aux plus bas prix
VISITEZ NOTRE EXPOSITION
La Bonne Adresse
Téléphone 93
57, Rue Droite, 57
Ici moins de Luxe, moins de Publicité, mais DES PRIX
Tous Travaux Ebénisterie et Menuiserie sur demande

POISSONNERIE DES ARCADES
Tél. 273
SISTERON
Truites vivantes
Poisson congelé
Ecrevisses
Langoustes
Coquillages
LA FRAICHEUR DE LA MER AU PIED DE LA CITADELLE

AVANT TRANSFORMATIONS
Liquidation totale de Stock
CONFECTION HOMMES et DAMES
MUSSO Georges
5, Rue Saunerie
VENDRAI LE FONDS

Sensationnel !

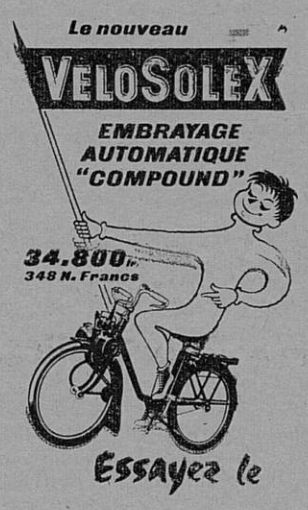

chez
Maxime BUES à SISTERON
Louis MIGNOT à LARAGNE
Roger PERRIN à SAINT-AUBAN

Agence PEUGEOT
Garage BARET
Avenue de la Libération - T. 44
Voitures Tourisme
Véhicules Utilitaires
PEUGEOT
Occasions toutes marques
Reprises — Crédit

POUR PEINDRE SOI-MEME
LA VEDETTE en boîte 375 frs le kg
Peinture supérieure
toute prête à l'emploi
dans les nuances de votre choix
Garantie
par la Cie des Vernis Valentine
Droguerie Paul BERNARD
SISTERON
Par suite de l'application du décret du 4 Septembre 1959 le prix est baissé à 353 francs

FUNERAIRE — BATIMENT
MARBRERIE GENERALE
R. CAFFIN
Magasin et Atelier
Rue des Combes — SISTERON

Payez un juste prix
Du travail bien fait
TEINTURERIE DEGRAISSAGE
chez
P. ARNOUX
52, Rue Droite
Le Spécialiste du Vêtement de Travail et du Linge de Maison

Pour vos Meubles UNE SEULE ADRESSE
10, RUE SAUNERIE, 10
A COTE DE LA FONTAINE RONDE
24 Téléphone 24
Meubles BOUISSON
MAISON DE CONFIANCE PAS DE BLUFFS

Conord l'a étudié pour vous
Seul ce nouveau réfrigérateur renferme TOUS les perfectionnements que vous attendiez
GAMME CONORD 5B : 120, 14B ET 200 LITRES
Ets Francis JOURDAN
Avenue des Arcades
SISTERON

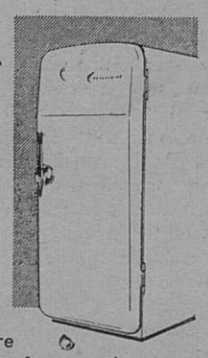

CONORD vous offre
tout l'équipement de base d'un foyer moderne

© VILLE DE SISTERON

ANCIENS COMBATTANTS

Dimanche dernier à la Mairie, dans la matinée, s'est tenue la réunion annuelle de l'Amicale des Mutilés et Anciens Combattants de la région Sisteronnaise.

M. René Genre, président, en ouvrant la séance, fit observer une minute de silence à la mémoire de ceux qui ne sont plus, puis il trace un solide compte-rendu moral de l'Association.

Le compte-rendu financier est donné par le camarade Boudouard. La situation est bonne.

M. Genre adresse ensuite des félicitaitons à M. Léon Imbert qui vient d'être fait Officier de la Légion d'honneur à titre militaire,

Comme après chaque réunion annuelle, l'assemblée renouvelle sa confiance au bureau sortant ainsi constitué :

Président : M. René Genre.

Vice-Présidents : MM. Léon Imbert et Jean Jourdan,

Secrétaire : M. Francis Jourdan.

Trésoriers : MM. Paul Laurent et Boudouard.

Pour tous vos permis de conduire une seule agréée

Auto-Ecole LATIL

Les Arcades SISTERON

Tél. 247

Cours de Code de la Route

AUX ASSISES DES BASSES-ALPES

Mercredi, devant les Assises des Basses-Alpes, ont comparu les auteurs du vol commis au préjudice de Mlles André, magasin « Sports et Camping » situé coin de la rue Droite et Nouvelle Avenue.

Davi Louis Jean, né le 2 Mars 1940 à Marseille, est condamné à trois ans de prison ; Sessa Armand Pierre, né le 9 Janvier 1931 à Marseille, également à trois ans de prison, et Gérard Gilbert, né le 16 Novembre 1938 à Marseille, à cinq ans de prison, mais avec sursis et sous le bénéfice de l'épreuve.

Les trois autres accusés, Di Martino Alphonse, né le 13 Juin 1935 à Marseille, Centucci Pierre Lucien, né le 25 Mai 1939 à Marseille, et Cicotto Robert, né le 10 Octobre 1939 à Marseille, ne sont pas présents à l'audience. Deux accomplissent leur service militaire, le troisième n'ayant pu être touché. Ils comparaitront ultérieurement.

Installations Electriques

FORCE LUMIERE

REPARATION - DEPANNAGE

DEVIS SUR DEMANDE

Albert CHABAUD

Artisan Electricien

Le Gand — SISTERON

SEANCE SPECIALE DU CONSEIL DE REVISION

La Préfecture des Basses-Alpes communique :

Le Conseil de Révision des Basses-Alpes tiendra une séance spéciale le 19 Mars 1960, à 11 heures, à la Préfecture de Digne.

A cette séance seront examinées les demandes de sursis d'incorporations qui n'ont pu être formulées précédemment par les jeunes gens de la classe 1960, nés postérieurement au 1er Mars 1940.

Ces jeunes gens qui désirent bénéficier d'un sursis d'incorporation devront, s'ils ne l'ont déjà fait, établir leur demande à la mairie du lieu de leur recensement ou tous renseignements utiles leur seront donnés pour la constitution de leur dossier.

Ces dossiers complétés par l'avis du Conseil Municipal devront parvenir au bureau militaire de la Préfecture 10 jours au moins avant la séance précitée du 19 Mars 1960.

LES TRAVAUX DE LA COMMISSION DEPARTEMENTALE

La Commission Départementale des Basses-Alpes s'est réunie récemment, à la Préfecture, dans la salle des délibérations, sous la présidence de M. Richaud, président.

Le Préfet et le Secrétaire Général des Basses-Alpes, ainsi que les chefs de services intéressés, assistaient à cette réunion.

La commission a procédé au renouvellement de son bureau et a reconduit, à l'unanimité, le bureau sortant, composé de : MM. L. Richaud, président, et Bruschini, secrétaire.

M. Richaud, après avoir remercié l'assemblée de la marque de confiance qu'elle lui témoigne pour la quinzième fois, présente au Préfet et à Madame Maxime Mignon, ses vœux de rétablissement.

Il exprime ensuite aux nouveaux membres de la commission, Messieurs Maxime Nègre et Guy Reymond, ses souhaits de bienvenue.

La commission passe ensuite à l'examen des affaires inscrites à son ordre du jour et qui intéressent le fonctionnement des divers services départementaux : préfecture, hôpital psychiatrique départemental, service de l'orientation professionnelle, archives.

Elle a approuvé également le programme d'utilisation, par les communes, des crédits de la Caisse départementale scolaire et donne un avis sur deux demandes de transfert de licence de débits de boissons.

Votre 1re Voiture

...RIEN A PAYER

Pendant 3 mois

avec le crédit de 1er équipement qui vous permet de rouler tout de suite et de ne rien verser pendant 3 mois.

Un léger acompte le jour de la livraison.

La 1re traite 3 mois plus tard.

Et au total jusqu'à 3 ans pour achever de payer votre voiture.

Pour tout renseignement complémentaire adressez-vous à

Alpes-Automobiles

DECAROLI Frères

Concessionnaire RENAULT

Tél. 64 SISTERON

VOLS

La nuit de Mercredi à Jeudi a été séduisante pour le ou les voleurs qui ont opéré à Sisteron.

Un vol a été commis chez M. Cassini, journaux, au kiosque situé à côté de la Poste, puis chez Lombardo, dans sa roulotte à bonbons qui se trouve à côté.

Le ou les voleurs ont pris certaines marchandises et un poste de T. S. F. qui se trouvait chez M. Lombardo.

Et ce matin on constatait également le vol d'une voiture automobile appartenant à M. Auric, entrepreneur de battage, aux Plantiers.

Comme de bien entendu, la gendarmerie enquête.

* * *

Il est à noter justement Mercredi aux Assises des Basses-Alpes, la plaidoirie d'un avocat, Me Bayetti, défenseur d'un accusé d'un vol commis à Sisteron, à Pentecôte, au préjudice de Mlles André « Sports et Camping ».

D'après les voleurs, l'avocat explique comment Sisteron a été choisi. « Pourquoi ? mais parce qu'il est plus facile de commettre un vol dans nos régions ». La presse nous a appris que plusieurs vols dans la région étaient toujours non punis. « Voilà la vraie raison ».

Voilà qui est clair...

En 5 minutes

vous aurez chaud

de la cuisine
à la salle à manger
du salon
à la chambre à coucher
avec le nouveau

" BUTARADIANT "

Antargaz 2 vitesses

Sécurité Puissance
Elégance Mobilité
Pour votre confort

Ets BARET

Garage AUTO-DURANCE

Télé. 44

A TEMPS NOUVEAU
PEINTURE MODERNE
ISOLANTE
DECORATIVE

ISODECOR

La Peinture sans rivale

Droguerie Paul BERNARD

Rue Droite — SISTERON

Votre Tailleur...

Pierre Ménardo

54, Rue Droite, SISTERON

chez lequel vous trouverez toujours les meilleures marques de draperies et une coupe conçue à l'unité qui respecte votre personnalité.

GARAGE DU DAUPHINÉ

A. BRUN

informe sa clientèle

qu'il est SEUL Concessionnaire Exclusif

pour la gamme SIMCA

ARONDE, ARIANE, VEDETTE et FIAT

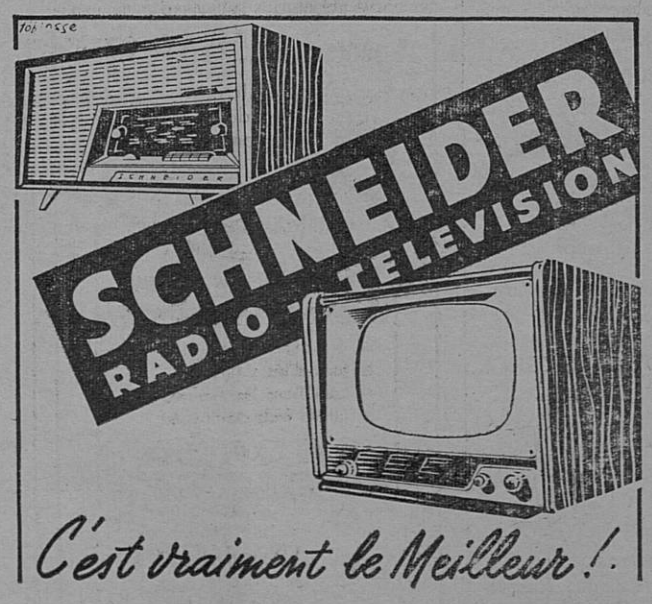

RICHAUD Georges

Nouvelle Avenue SISTERON

MACHINES A LAVER

Lincoln

RICHAUD Georges

Radio Diplômé

Nouvelle Avenue — SISTERON

Grand choix Appareils T. S. F. et Téléviseurs

Laboratoire de dépannage agréé

Agent RADIOLA — SCHNEIDER

DUCRETET-TOMSON

Poste TRANSISTORS — Grandes Marques

Auto-Radio RADIOMATIC et AREL

Appareillage Electro-Ménager THERMOR et CALOR

Machines à laver LINGEX-BONNET et LINCOLN

Réfrigérateurs SIBIR et BONNET Compresseur

Vente de Disques, Tourne-disques, Electrophones. Location Poste et Pik-Up

FACILITES DE PAIEMENT — VENTE A CREDIT

Avant tout achat d'un Téléviseur comparez l'image SCHNEIDER

Essais sur demande sans engagement d'achat

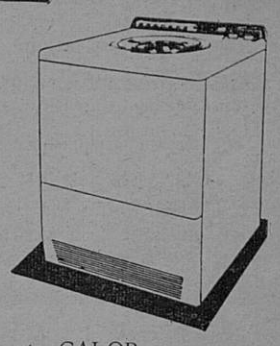

La Maison Marceau BLANC

informe les intéressés
qu'elle tient à leur disposition
toute la gamme des Fuels domestiques
en emballages de 20, 50, 200 litres ou par citernes.

Les 4 coins
SISTERON

il y a un

FRIGÉCO

pour vous

8 modèles

dont le célèbre

"FRIGÉCO MURAL"

RANUCCI ELECTRICITE GENERALE ARMES ET MUNITIONS

Fusils Luigi Franchi, Verney-Caron, Charlin, Darne

25, rue Saunerie — SISTERON — Tél 314 et 322

Assurez-vous aisément
un chauffage plus régulier
et plus économique

Commandez :

MobilFuel

chez

STATION « MOBIL »

A. RANQUE SISTERON Tél. 62

Parfaitement fluide et homogène, MobilFuel protège vos chaudières contre tous les dépôts néfastes, maintient les filtres propres, les tuyauteries et cuves bien dégagées, vous assure sécurité et régularité de marche.

votre chaudière mérite **Mobil**

M. SCALA, Rue de Provence, SISTERON — Tél. 197

HOTEL DU ROCHER

SISTERON

SISTERON

Ouvert toute la nuit

© VILLE DE SISTERON

ETAT-CIVIL

du 18 au 25 Février 1960

Naissances : Laurent Louis Gino Santi, avenue de la Libération. — Jean Marie Richaud, avenue de la Libération. — Maria Thérésa Sangiorgio, avenue de la Libération.

Décès : Giovanni Celant, 81 ans, avenue de la Libération.

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira en séance publique à la Mairie, Lundi 29 Février 1960, à 21 heures.

AVIS DE LA MAIRIE

Les personnes désignées ci-dessous sont priées de se présenter au Secrétariat de la Mairie pour retirer des pièces les concernant :

Daumas Guy, Abello épouse Ballatore, Dumas Jean, Eydoux Claude, Morère Christian, Allègre épouse Boy, Amielh Bernard, Amielh Réjane, Meysonnier épouse Paret Andrée, Paret Georges, Krekel épouse Monet Gisèle, Monet Jean-Marie, Rossi Quartiero, Grosso épouse Salom Marie, Ebeyer Antoine, Pascal épouse Chaput Solange, Léone Thomas.

HIVER 1960

le plus bel assortiment de tissus et 1.000 échantillons de collection pour Hommes, Dames et Enfants

chez

Jean PASCAL

18, Rue Droite à SISTERON

qui vous propose une visite de documentation sans engagement de votre part.

Dépositaire exclusif des tissus DORMEUIL

Anglais, Français et Italien.

FEUX DE CHEMINEE

Cette semaine la sirène a alerté par trois fois les Sapeurs-Pompiers. Trois feux de cheminée qui n'ont pas occasionné de dégâts importants.

Petites Annonces

ON RECHERCHE

Appartement de 3 à 5 pièces à Sisteron ou environs immédiats. S'adresser Entreprise G.E.T.R.A.P. Sisteron.

* * *

A VENDRE

Double emploi, un Fourneau bouilleur Wolteni, état neuf, bois ou charbon. Production d'eau chaude importante (besoins ménagers + 2 radiateurs).

AUX PROPRIETAIRES DE RUCHES

Les propriétaires de ruches sont informés qu'ils doivent faire leur déclaration annuelle au Secrétariat de la Mairie dans les plus brefs délais, pour bénéficier des mesures avantageuses qui en résultent.

Cette semaine dans

PARIS - MATCH

Au Palais de Buckingham : le bébé tant attendu.

Le calvaire de Chessman.

Le drame des paysans de France, par Raymond Cartier.

CONSTELLATION

Le Monde vu en Français

Directeur : André LABARTHE

Un ensemble d'articles inédits faisant le point sur les grands problèmes de l'actualité. Des reportages passionnants et les deux meilleurs livres du mois.

Lire « CONSTELLATION » c'est la manière idéale d'être au courant de tout et en même temps de se délasser des soucis journaliers.

AVIS A NOS ABONNES

Les abonnés dont l'abonnement expire courant Février sont priés de le renouveler s'ils ne veulent pas subir d'interruption dans l'envoi du journal.

Ils peuvent verser le montant de leur abonnement (4,50 N. F.) à notre C. C. P. 156-36 Marseille ou au bureau du journal.

Tout changement d'adresse doit être accompagné de la somme de 0,30 N.F.

APRES LA GRANDE SOIREE AFRICAINE

Trop peu de monde a assisté à cette soirée et suivi les magnifiques projections en couleurs du Congo et du Niger. Ce programme très émaillé et largement commenté par le Père Leydier, était plus que de l'actualité. C'était la synthèse des mœurs et du caractère de ces populations que la vie chrétienne pénètre de plus en plus et que les Blancs essaient de toujours mieux comprendre. Avec « La vie des Pygmées » la camera nous emmenait au cœur de la brousse africaine. C'était pour les spectateurs plus qu'un voyage, c'était la pénétration même de ces tribus.

Nous aurons certainement encore l'occasion de revoir le Père Leydier à Sisteron où ses conférences toujours réelles et instructives devraient davantage passionner le public.

AGENCE ALPINE

René REYNAUD

B 3 — Les Arcades

PRETS DIVERS CREDITS

SOLUTION RAPIDE

Consultez-nous.

TRAVAUX COMMUNAUX

Le pic des démolisseurs de l'Entreprise Paul Louis Fils, de Sisteron, va commencer la démolition de l'ancienne Mairie pour en reconstruire une nouvelle à quelques mètres de distance.

La Mairie que l'on démoli aujourd'hui parce qu'elle ne répond plus au modernisme de nos jours, a, au cours de ces dernières années, subi plusieurs transformations parce que différents maires y trouvaient des incommodités que le maçon corrigeait aussitôt, mais elle gardait quand même la vétusté que la patine du temps lui imprégnait.

Les exigences de la vie actuelle, le progrès venant aussi, mirent les municipalités d'hier et d'aujourd'hui, présidée par M. Fauque, dans la nécessité d'établir un projet et de le faire aboutir ; l'adjudication donnée en temps opportun fut dévolu à des entrepreneurs sisteronnais ou tout au moins bas-alpins, ce qui provoqua des échos heureux parmi la population

Nous suivons donc les progrès accomplis de notre maison commune, jusqu'au jour où les premiers « novis » y prononceront le oui sacramentel.

TAXI MOURIÈS

AMBULANCE CHAUFFEE

VOYAGES TOUTES DISTANCES

de jour et de nuit

Tél. : jour 37 et 150 — Nuit 37

LES PARAPETS

Nous avons signalé la semaine dernière, l'accident survenu à une voiture 403 en démolissant le parapet aux Arcades, face au magasin de M. Francis Jourdan.

Dans le courant de cette semaine, Place Docteur Robert, sur le parc à voiture, une auto est allé s'arrêter sur le parapet. Résultat : barrière démolie.

Egalement dans la semaine, aux Arcades, face à l'Alimentation Mévolhon, dans la nuit, un camion a monté sur le trottoir et a démoli cinq à six mètres de balustrade.

Chaque mois, lisez

« GUERIR »

Revue des connaissances médicales

« MON JARDIN »

Tout ce qui concerne le Jardin et la Maison

TOUT SAVOIR

Revue mensuelle des nouvelles inédites

LA VIE DES BETES

Les animaux domestiques et sauvages

En vente chez tous les Marchands de Journaux

AVIS DE LA CHAMBRE DE COMMERCE AUX EXPORTATEURS

Faisant suite à la suppression de l'Office des Changes, les demandes de licence d'exportation et d'importation doivent être envoyées à l'adresse suivante :

Direction des Relations Economiques extérieures, service des autorisations commerciales, 8, rue de la Tour des Dames, Paris (9e).

CANAL DE SISTERON

Mercredi a eu lieu à la Mairie de Sisteron, l'adjudication sur appel d'offres de la troisième tranche des travaux de remise en état du Canal de Sisteron-Ribiers.

Cette adjudication est donnée en présence de M. Jean Jourdan, directeur du Canal, assisté de deux syndics, MM. Bourg, maire et conseiller général de Ribiers, et Avy Arnaud, de Sisteron. Sont également présents MM. Veyssier, ingénieur du Génie Rural des Basses-Alpes, et Cathabard, géomètre-directeur des travaux.

Le projet des travaux est de 46.000 nouveaux francs. M. Bégnis, de Ribiers, a été déclaré adjudicataire sur le prix de 38.924,71 N. F.

L'Entreprise Mariotti Frères arrive à 53.439 N. F. et l'entreprise Oswald Bertagnolio vient après avec 55.912,66 nouveaux francs.

Recette de la Gourmandise

Petits Flans Parisiens aux Pommes

(pour 6 personnes)

La Pâte : 150 g de farine, 3 g (1 cuillerée à thé rase) de Levure d'Alsace ANCEL, 65 g de sucre, 1 sachet de Sucre Vanilliné ANCEL, 1 jaune d'œuf, 1 cuillerée à soupe de lait, 70 g de beurre ou de margarine.

La Garniture : 500 g de pommes (de préférence des reinettes), 1 sachet de Pudding-Powder ANCELLY vanilliné non sucré, 1 jaune d'œuf, 75 g de sucre, 1/2 litre de lait.

Préparation : mélanger la farine avec la Levure d'Alsace ANCEL et la tamiser sur la planche à pâtisserie. Faire un creux au milieu, y mettre le sucre, le Sucre Vanilliné et le jaune d'œuf. Incorporer doucement le lait et travailler avec une partie de la farine en bouillie épaisse. Poser dessus le beurre ou la margarine mis préalablement au frais et coupé en petits morceaux ; recouvrir de farine, réunir le tout en une boule et pétrir rapidement en pâte lisse. Si elle devenait collante y ajouter encore un peu de farine. Etendre la pâte très mince et en garnir les petits moules à tartelettes beurrés.

Peler les pommes, en enlever les cœurs, les émincer et les poser sur la pâte : remplir l'espace libre des tartelettes avec l'ANCELLY préparé selon le mode d'emploi indiqué sur le sachet ; toutefois, en délayant la poudre il faudra y ajouter le jaune d'œuf.

Durée de cuisson : 30 minutes à four chaud. Il faut que la surface des tartelettes soit légèrement dorée.

PLOMBERIE ZINGUERIE

SANITAIRE

CHAUFFAGE CENTRAL

SFRECOLA François

2, rue Saunerie — SISTERON

BREVET D'APPRENTISSAGE AGRICOLE ET MENAGER AGRICOLE

C'est le Jeudi 19 Mai qu'auront lieu les épreuves écrites du Brevet d'Apprentissage Agricole et Ménager Agricole.

Tous les jeunes gens et jeunes filles âgés de 17 ans avant le 31 Décembre 1960 et ayant souscrit un contrat ou une déclaration d'apprentissage agricole sont tenus de se présenter à ce Brevet qui sanctionne les études agricoles suivies pendant l'apprentissage.

Les intéressés sont donc priés de se faire inscrire au plus tôt auprès de la Direction des Services Agricoles, maison de l'Agriculture à Digne.

Agence « L'ABEILLE »

Assurances de toute nature

Achetez Scooter, Auto Camion, Car.

AVEC LA FORMULE

CRÉDIT-EXPRESS

- décision rapide
- formalités simples
- conditions les meilleures
- aucun frais de dossier

SOCRÉA

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 30 MILLIONS

SIÈGE SOCIAL : GAP (H.-A.) TÉLÉPH. 11.25

DEMANDER TOUS RENSEIGNEMENTS

A. ALIBERT

11, rue de Provence, SISTERON

Un APRÈS-SKI sans couture sur le milieu !...

L'APRÈS-SKI IOWA

Création PATAUGAS

EN VENTE : Venez le Voir !

• JULIEN

Votre CHAUSSEUR

SISTERON

Offrez LIP

ÉGALEMENT à Crédit

GARANTIE TOTALE

W. VIGNET

Rue de Provence

SISTERON

ELECTRICITE GENERALE

A. LATIL

27, rue Droite — SISTERON

Magasin de Vente et d'Exposition

Grand Choix de LUSTRERIE

T. S. F.

Agent ELECTROLUX

Appareils Frigorifiques

Aspirateurs Cireuses

Facilités de Paiement

DEPANNAGE

de tous Appareils Ménagers et Radio toutes marques

Installation Force et Lumière

Moteurs et Pompes Electriques

Electro - Clôtures

Devis gratuit — Nous consulter

une Machine à Coudre NEVA

une Machine à Tricoter MIP-BRANDT

une Machine à Laver OVIATIC

un Cyclomoteur, un Vélo SOUVET

s'achète chez

ROME

Rue du Rieu, SISTERON - Tél. 178

Imprimerie LIEUTIER

25, Rue Droite — SISTERON

Directeur-Gérant : Marcel LIEUTIER

Vous qui avez un CAMION (Transports Publics et Transports Privés)

abonnez-vous à

« SERVICE-TRANSPORTS »

S.A.R.L. au capital de 7.000.000 de frs

Directeurs co-gérants : Jacques SERIS, H.E.C. et Maurice ALLEGRE

Siège Social : 7, rue de Laborde, PARIS (8me)

Siège Administratif : 34 bis, rue Vignon, PARIS (9me)

Bureau à SISTERON: B 3 Les Arcades

Directeur : René REYNAUD

Agences dans toutes les grandes villes

APPAREILS MENAGERS

ET DE CHAUFFAGE

MAZOUT

Etablissements Francis JOURDAN

Avenue des Arcades — SISTERON

Charbons de toutes provenances

E. JOUVE

Avenue de la Libération — SISTERON — Tél 43

Henri ROLLAND

19, Rue de la Mission

SISTERON

Concessionnaire de

Eclairage Moderne de MAGASINS et VITRINES

PUBLICITE

LE SOLEIL DE LA NUIT

IGNIX NÉON

Enseignes, Eclairages, Décorations

ECLAIRAGE

INCANDESCENT

FLUORESCENT

NEON

Toutes teintes

Tous dessins

Toutes Installations Electriques et Réparations

FORCE et LUMIERE

Références sur la place : Bar DOMINO, Café LE GLACIER, Bar L'ETOILE, HOTEL DU COURS, SELECT HOTEL, HOTEL DES ROUTIERS, etc.

Votre **Vestalux**

lave comme vous

elle **ménage** votre linge

Ets Francis JOURDAN

Avenue des Arcades

SISTERON

CONORD

VOUS OFFRE TOUT L'ÉQUIPEMENT DE BASE D'UN FOYER MODERNE

© VILLE DE SISTERON